

Interdisciplinarité – Défi et chance du nouveau droit de protection des mineurs et des adultes
Journées d'étude des 8 et 9 septembre 2010 à Fribourg

Intervention 5

Une collaboration efficace – la contribution du travail social au sein de l'autorité interdisciplinaire

**Christoph Heck, assistant social HES,
responsable du service de consultation des jeunes et de la famille, service de jeunesse
de Winterthur**

Avec la représentation permanente des professions du droit, du travail social et de la pédagogie/psychologie au sein de l'APMA, l'autorité devient une autorité interdisciplinaire. On ne peut que saluer une autorité bénéficiant de compétences spécialisées. Mais cette compétence spécialisée, en quoi consiste-t-elle et qu'apporte-t-elle? Quelle est la contribution spécifique du travail social au sein de l'autorité interdisciplinaire ?

Pour répondre à ces questions, l'intervention établit tout d'abord un cadre de référence: à l'aide des phases de développement d'une entreprise selon Glasl/Lievegoed, elle met en évidence les tâches clé et les problèmes marginaux auxquels une autorité de milice est confrontée au cours de sa métamorphose en autorité professionnelle. Les connaissances acquises dans ce processus illustrent d'une part la légitimation d'une collaboration interdisciplinaire et, d'autre part, l'engagement à mettre celle-ci en place.

La nécessité de la collaboration entre les professions découle de la complexité de la problématique multiple, de la complexité des solutions et des structures et processus, basés sur la répartition du travail, qu'une autorité doit affronter.

Une collaboration interdisciplinaire ne peut se limiter à un parallélisme tolérant ou, dans le meilleur des cas, à une démarche coordonnée : elle demande une convergence des aspects partiels des différentes disciplines qui débouche sur des modes de travail trans-disciplinaires.

La transformation de l'autorité de milice en autorité professionnelle et la collaboration avec des mandataires et des services spécialisés peuvent receler des pièges, également en matière de travail social, dont certains seront expliqués dans cette intervention.

Par la suite, il s'agira d'examiner de plus près six exigences formulées généralement à l'égard d'une collaboration interdisciplinaire réussie qui permettent de définir de manière systématique la contribution spécifique du travail social. Le lien avec la pratique sera illustré par quelques exemples fondés sur les expériences avec de nombreuses autorités de milice et une autorité professionnelle.

L'intervention compare le fruit d'un bon travail d'une APMA avec une tartelette aux fraises pour finir par exiger que la contribution du travail social se déploie dans tous les cas dans l'examen de la plausibilité des enquêtes, des considérations et des instructions de l'autorité.

*A la suite des journées, la présentation sera disponible pour téléchargement
sur www.copma.ch - Actualités – Journées d'étude 2010*

Une collaboration efficace –

La contribution du travail social au sein de l'autorité interdisciplinaire

Intervention

Christoph Heck, Assistant social,
responsable du Service de consultation des jeunes et de
la famille,
Service de jeunesse de Winterthur



Autorité interdisciplinaire?



Une collaboration efficace – la contribution du TS au sein de l'APMA

Sommaire

- Cadre de référence
- La collaboration interdisciplinaire en général
- Des exigences générales à la contribution spécifique
- La contribution du travail social illustrée par une analogie
- Conclusions



Cadre de référence

Les tâches de l'APMA

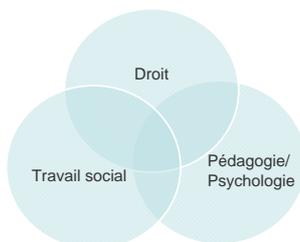
1. Tâches indépendantes des mesures
2. Institution, modification et suppression de mesures officielles
3. Concours à des actes juridiques choisis
4. Surveillance, pilotage et assurance de la qualité

(pour plus de détails: Recommandations CAT, RDT 2/2008, p. 129 ss.)



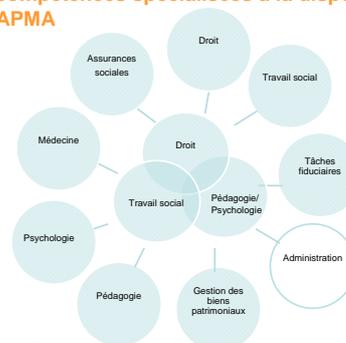
Cadre de référence

Les professions au sein du collège décisionnel de l'APMA



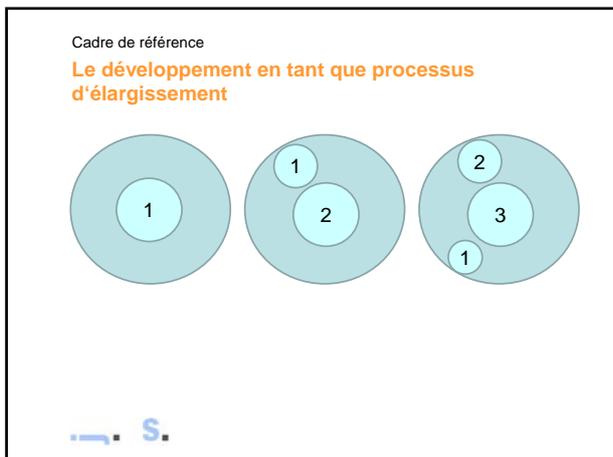
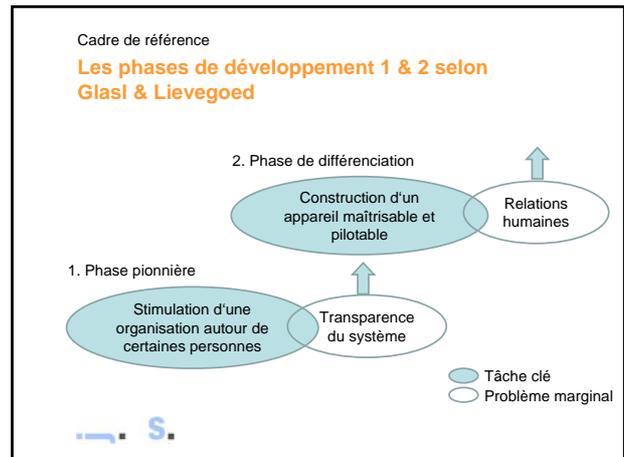
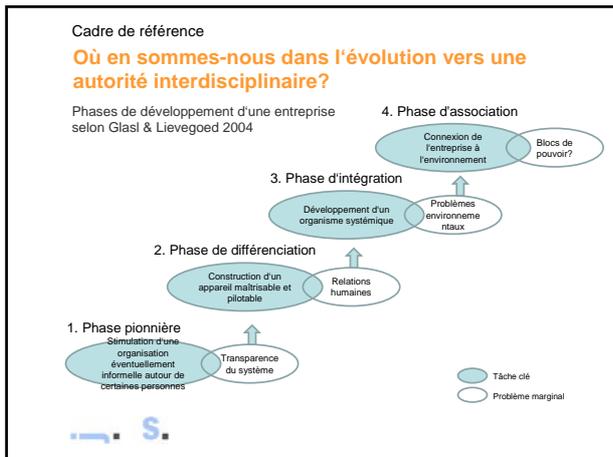
Cadre de référence

Les compétences spécialisées à la disposition de l'APMA



Christoph Heck,

Une collaboration efficace – la contribution du travail social dans les autorités interdisciplinaires



La collaboration interdisciplinaire en général
Légitimation et engagement

1. La maxime que la profession respective doit être représentée
2. La possibilité de formuler des mesures „sur mesure“

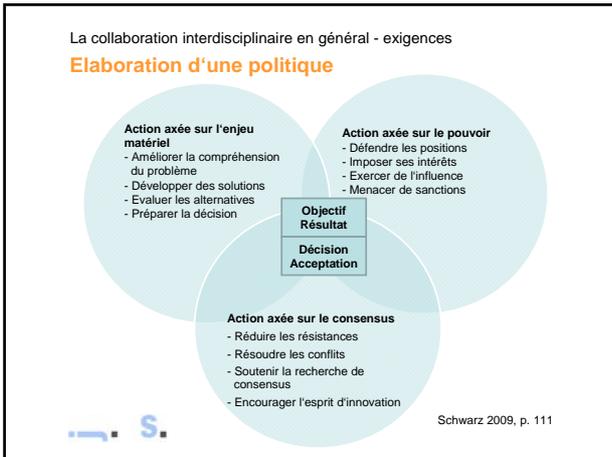
La collaboration interdisciplinaire en général
La nécessité de la collaboration

1. Complexité de la problématique multiple
2. Complexité des solutions
3. Structures et processus (communs) basés sur la répartition du travail

(inspiré par Häfeli 2005)

La collaboration interdisciplinaire en général
Exigences

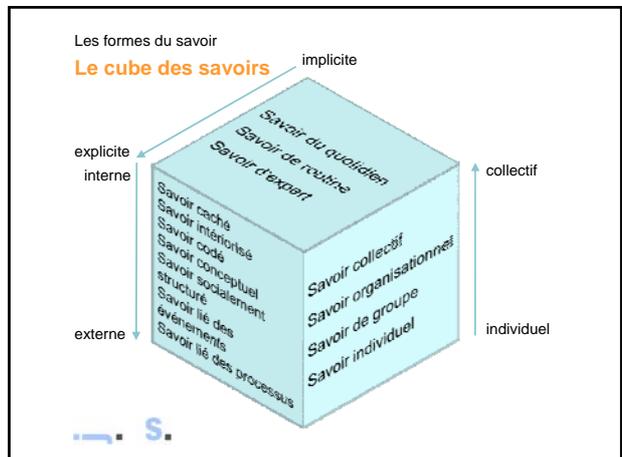
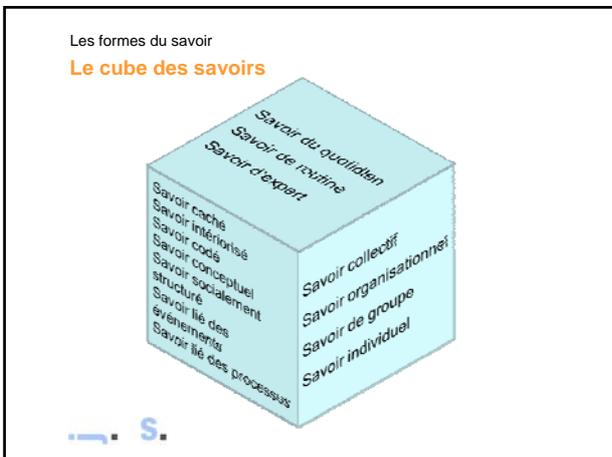
- Prise de conscience des trois facteurs sus-mentionnés
- Elaboration et partage d'une politique



- La collaboration interdisciplinaire en général
- Exigences**
- Prise de conscience des trois facteurs sus-mentionnés
 - Elaboration et partage d'une politique
 - Volonté et capacité de collaborer et de mettre en réseau
 - Savoirs spécialisés
 - Compétence méthodologique
 - Aptitude à la réflexion et à la critique

- La collaboration interdisciplinaire en général
- Une collaboration interdisciplinaire réussie**
- signifie:
- une démarche coordonnée et appuyée sur une large base professionnelle
 - faire converger les aspects partiels des différentes disciplines
 → modes de travail trans-disciplinaires

- Des exigences générales à la contribution spécifique
- Exigences**
1. Prise de conscience de la nécessité de la collaboration et compréhension de la complexité des problèmes et des solutions
 2. Elaboration et partage d'une politique
 3. Volonté et capacité de collaborer et de mettre en réseau
 4. Savoirs spécialisés
 5. Compétence méthodologique
 6. Aptitude à la réflexion et à la critique



Des exigences générales à la contribution spécifique

Exigences

1. Prise de conscience de la nécessité de la collaboration et compréhension de la complexité des problèmes et des solutions
2. Elaboration et partage d'une politique
3. Volonté et capacité de collaborer et de mettre en réseau
4. Savoirs spécialisés
5. Compétence méthodologique
6. Aptitude à la réflexion et à la critique (cercle de qualité)



Des exigences générales à la contribution spécifique

Savoirs spécialisés – le travail social: une activité complexe

Aspects liés au contenu
Domaines de problèmes et de ressources
Problématiques multiples

↑ ↓

Agir au sein du travail social

↑ ↓

Aspects liés aux acteurs
Destinataires, systèmes d'acteurs

Phases de l'action Questions
Théorie d'action générale, normative
Formes du savoir, Action systématique

Plus de détails chez Geiser 2000



Des exigences générales à la contribution spécifique

Savoirs spécialisés – théorie d'action générale normative

Phase I: Analyse de la situation quoi (y compris: quand, où et qui), d'où
Phase II: Evaluation et description du problème pourquoi, vers où, qu'est-ce qui est approprié/ne l'est pas
Phase III: Définition des objectifs et planification Vers quel objectif, comment (y compris: quand, où, qui), avec quels moyens
Phase IV: Décision
Phase V: Réalisation
Phase VI: Evaluation Efficacité, rentabilité, souhaitabilité



Des exigences générales à la contribution spécifique

Savoirs spécialisés – théorie d'action générale normative

Phase I: Analyse de la situation
Phase II: Evaluation et description du problème
Phase III: Définition des objectifs et planification
Phase IV: Décision
Phase V: Réalisation
Phase VI: Evaluation

Questions

Quoi, d'où, pourquoi, vers où, qu'est-ce qui est approprié/ne l'est pas, vers quel objectif, comment, par quels moyens

Savoirs spécialisés – théorie d'action spécifique

Exploitation des ressources, prise de conscience, modification du modèle, entraînement à la compétence d'action, mise en réseau social, gestion des sources de pouvoir, etc.



Des exigences générales à la contribution spécifique

Exigences

1. Prise de conscience de la nécessité de la collaboration et compréhension de la complexité des problèmes et des solutions
2. Elaboration et partage d'une politique
3. Volonté et capacité de collaborer et de mettre en réseau
4. Savoirs spécialisés
5. Compétence méthodologique
6. Aptitude à la réflexion et à la critique



La contribution du travail social illustrée par une analogie

Quel est le point commun entre un bon travail d'autorité et une tartelette aux fraises?




Une collaboration efficace – la contribution du TS au sein de l'APMA

Conclusions

1. Nous devrions comprendre à quel point de son processus d'évolution l'organisation de l'autorité se trouve
2. Il ne suffit pas de disposer de savoirs spécialisés
3. La collaboration interdisciplinaire est liée à des exigences qui permettent de déduire systématiquement et linéairement la contribution du travail social
4. Le travail interdisciplinaire favorise le développement d'une compréhension et d'un langage commun. Cela permet de mieux résoudre les problèmes à la croisée des disciplines
5. La contribution la plus noble du travail social au sein de l'autorité interdisciplinaire est l'examen de plausibilité des mesures



Merci de votre attention

